



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

www.sgpdll.com (site officiel Michel Grolleau, Michel Winkel webmasters)

www.seniorspdll.chez.com/ (Fernand Canselier)

ANNEE 2013

Tables des matières

PAGES

- 3 Ordre du jour AG
- 4 & 5 Rapport moral 2012
- 6 à 8 Rapport financier 2012
- 9 Evolution du budget
- 10 Dépenses lots polos etc..
- 11 Compétitions participation, nombre de membres
- 12 Participation aux compétitions et nombre de green-fee par club
- 13 & 14 Compte rendu AG 2012
- 15 Tarif green-fee 2013
- 16 à 18 Statuts de l'association
- 19 & 20 Règlement intérieur
- 21 & 22 Palmarès 2012
- 23 & 24 Règlement match-play 2013
- 25 à 27 Match-play calendriers & composition, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} division 2013
- 28 Feuille de match (match-play) 2013
- 29 Règlement ½ finale match play "en chouette"
- 30 Règlement double greensome 2013
- 31 & 32 Règlement championnat stableford individuel et par équipes 2013
- 33 & 34 Calendrier Stableford et greensome 2013
- 35 Organisation d'une compétition
- 36 Règle contre le jeu lent
- 37 Feuille compte rendu d'une journée de compétition
- 38 Feuille pour l'inscription des membres
- 39 Dépenses pour l'association, frais de route
- 40 & 41 Modèle de convocation aux compétitions
- 42 Liste des délégués et suppléants 2013
- 43 Liste des membres du CA 2013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

GOLF DE L'ILE D'OR LE 19-12-2012

Rapport Moral et d'activité 2012.

Rapport Financier 2012.

Quitus.

Présentation du budget pour l'année 2013

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation des différentes compétitions 2013.

Approbation du calendrier des compétitions 2013.

Questions diverses.

RAPPORT MORAL 2012

Je vous remercie d'être présent à cette A.G qui clôture notre année golfique. Votre collaboration permet à notre Association d'offrir à nos membres, d'année en année, des meilleures prestations golfiques. Je tiens particulièrement à remercier notre trésorier Daniel VITEUR, notre secrétaire René DELRIEU, Fernand CANSELIER pour la gestion des résultats, Michel GROLLEAU pour la tenue et mise à jour de notre site et de tous les membres du C.A. Quatre délégués nous quittent, se sont Alain AUBRY, Philippe GLAUD, Alain CHAUDEMANCHE et Georges LESAVRE. Merci encore pour leur collaboration. Bienvenue à leurs remplaçants Michel CHALOIS pour ALENCON, Nicole PASQUIER pour La BAULE, Joël CARRE pour 24 HEURES LE MANS et Philippe BERTHOUX pour NANTES VIGNEUX.

- Cette année nous pouvons être globalement satisfait des résultats des différents postes de notre activité associative.

- Tout d'abord nous avons enregistré une augmentation de 6,66% du nombre d'adhérents ce qui nous fait terminer l'année avec 1207 membres. Encore une fois alors que nous pensions à une stabilisation des membres, voir une diminution, des nouveaux membres sont venus grossir nos rangs.

- Par contre avec un total de 7654 départs nous enregistrons une perte de 4,7% des participants sur l'ensemble des formules de jeu soit une perte de 378 départs. Ces 378 départs sont à répartir sur les compétitions stablefords (-309), greensomes (-46) et stroke-play (-23). Vous pouvez le constater sur les graphiques mis à votre disposition. Pour ces 3 formules de compétition nous avons prévu 6600 départs. Cette perte, je veux le croire, est due essentiellement au mauvais temps du début et fin de saison et non pas à la lassitude des compétiteurs. Lors de la dernière journée Nantes Erdre a dû annuler sa compétition tandis que sur les golfs de Vigneux et Carquefou plus d'1/3 des inscrits n'ont pas voulu affronter les conditions atmosphériques dantesques.

- Pour les rencontres de match-play la formule de jeu mise en place a permis de faire jouer un plus grand nombre de joueur (1432). Cette formule à 3 divisions avec montée et descente semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. Les vainqueurs sont LA BAULE en première division, CARQUEFOU en deuxième et LA BAULE B en troisième.

- Devant l'encombrement de certains parcours les années précédentes, les greensomes se sont joués sur 4 golfs différents le même jour. La finale a eu lieu sur le golf de LA DOMANGERE où 118 participants se sont affrontés. La aussi, léger tassement des participants. Félicitations à l'équipe Annie MAGNE et Alain MARAIS de Pornic qui remporte le trophée J-P BARRAUD et à l'équipe Jacques LACHAUD et Maurice LACHAUD de Guérande qui termine premier en brut.

Une nouvelle compétition a vu le jour cette année, le trophée Michel RAULT. Elle se déroule en stroke-play sur 2 journées et est réservée aux joueurs et joueuses de 1ère série. Laval a reçu une trentaine de joueurs fin Aout et a vu la victoire de Catherine GAUTIER du golf des 24 heures Le Mans. Cette date n'était pas très adaptée pour cette compétition.

- Le calendrier des rencontres stableford semble convenir à l'ensemble des joueurs. Ces 2 zones Est et Ouest nous évitent de longs déplacements mais ont l'inconvénient de leurs avantages à savoir qu'il est impossible, si l'on veut privilégier son club, d'aller jouer dans l'autre zone. Il est remarquable de voir que les membres sont de plus en plus adepte du covoiturage. C'est bon pour l'ambiance (à l'aller ont fait déjà la partie avec ses amis et au retour ont refait sa partie), c'est aussi bon pour le porte monnaie et la planète. Une nouvelle fois René DELRIEU a fait un travail remarquable pour établir le calendrier des différentes rencontres compte tenu des contraintes de chaque golf. Lors de la dernière réunion du C.A nous avons évoqué le sujet épineux du classement par équipe. Il a été décidé à la majorité de ne pas changer le mode de classement à savoir prendre le total des résultats des 8 meilleurs rencontres. Le golf de SAUMUR demande que soit pris en compte les 9 meilleurs rencontres. Le sujet sera soumis au vote. Pour le classement individuel, rien de changé. Dans l'ensemble la participation moyenne sur chaque golf a permis un bon déroulement des compétitions. Les délégués ont bien rempli leur rôle d'animateur. Toutefois sur certaines rencontres, le jeu lent à encore séviter. Cela est le fait de quelques uns mais ils pénalisent tout le monde. Nous devons être encore plus vigilant et faire appliquer les règles contre le jeu lent. Compte tenu des 1207 membres de l'association, la participation moyenne pour cette compétition stableford est de 3,93, légèrement plus faible que l'année dernière. Pour l'ensemble des compétitions la moyenne des participants a été de 6,34. Il en ressort qu'un nombre important de membres prennent leur cotisation pour l'appartenance au groupe associatif mais ne joue aucune compétition. Ce phénomène est récurrent.

- Pour la majorité de nos membres l'attrait de la compétition est de jouer pour réaliser une bonne carte, faire une bonne sortie golfique entre amis

avec éventuellement la possibilité de découvrir un nouveau parcours pour un tarif green-fee intéressant. A ce sujet il est intéressant de savoir que la moyenne de réduction des tarifs des greens-fee dont nous font bénéficier la majorité des golfs est de -40% du tarif public. Cela va de -50% pour La Bretesche à -23% pour l'Ile d'Or. La moyenne se situant vers -42%. C'est une bonne nouvelle pour notre Association qui peut ainsi faire bénéficier nos membres de tarifs attractifs.

-Je pense que les Directeurs et Présidents de golf sont sensibles à l'argument financier de nos compétitions surtout en semaine et souvent en période creuse (G.F, repas, 19ieme trous...). Cette année les 7654 départs représente pour les golfs 5364 greens-fee soit une somme de 159 807€ A cela il faut ajouter 10 000€ de location des terrains pour le rencontre Bretagne / Pays de la Loire, somme allouée aux golfs d'Avrillé et d'Anjou.

Pour l'année 2013 les tarifs des greens-fee de tous les golfs seront les mêmes avec au plus une augmentation de 1€ pour quelques uns. Nous devons être vigilant sur les tarifs des greens-fee et nous en tiendrons toujours compte à l'avenir pour attribuer plus ou moins de compétitions, voir aucune, aux golfs qui nous proposeront des tarifs prohibitifs surtout si leur terrain ne le justifie pas. A vous les délégués d'être persuasif et convainquant auprès de vos directeurs.

Pour la rencontre Bretagne /Pays de la Loire qui s'est déroulée sur les parcours d'Avrillé et Golf d'Anjou nous avons eu la déception de voir le trophée conquis en Bretagne reprendre le chemin inverse. Cette défaite ne peut que fortifier notre désir de revanche. Pour l'année prochaine, les 16 premiers du classement général défendront le trophée sur les golfs du Morbihan.

-Les vainqueurs des différentes compétitions ont été nommés et récompensés lors de la soirée de gala. Félicitations aux golfs de Port Bourgenay qui remporte le trophée JEAN BENTZ, Nantes Vigneux le trophée ALBERT JULAUDE, Nantes Erdre la Poule d'Honneur et 24 Heures Le Mans la Poule Promotion.

-La soirée de gala a eu lieu à Carquefou dans la salle de la Fleuriaye. Nous étions 285 convives. Bravo et merci à nos amis Yves MORIN et Jean-Pierre JONHER pour l'organisation de cette soirée. Merci à Daniel VITEUR pour son aide et à Alain CHAUDEMANCHE pour l'animation. Nous pouvons aussi remercier nos partenaires Financière Foch, HOME Consulting, la Route du Golf et Château Haut-Meyreau pour leur participation aux différentes dotations. Comme tous les ans l'association nous a offert une magnifique tombola. Je remercie aussi tous les Directeurs et Présidents de golfs qui nous ont reçu et offert des greens-fee pour la tombola. L'année prochaine cette soirée de gala sera organisée par les responsables de La Baule.

- Nous pouvons être heureux de la bonne ambiance qui règne au sein de notre Association. La qualité des balles WILSON et des polos satisfait la majorité des membres ainsi que les dotations de remise des prix. Quelques membres trouvent que nous pourrions supprimer le polo de bienvenue, diminuer les dotations de remise des prix et faire payer le prix coutant aux participants du dîner de gala et en supprimant la tombola. Je me refuse d'être le Président de l'austérité car je pense que tous ces petits plaisirs font aussi le charme de notre Association et je pense que nous répondons à l'attente de nos membres. Et puis chacun est libre d'adhérer ou non à notre Association.

Avec une augmentation de 19% notre site dépasse les 19067 visites soit une moyenne de 16 visites par membres. Bravo et merci Michel GROLLEAU. Le reflet de notre bonne santé c'est aussi une situation financière particulièrement saine. Je laisserai à notre trésorier Daniel VITEUR le soin de vous présenter les comptes 2012 et le budget prévisionnel 2013.

-Merci de votre attention.

Fait le 18 Décembre 2012.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2011-2012

L'exercice s'établit entre le 14 Décembre 2011 et le 18 décembre 2012.

L'exercice 2011/2012 est excellent par les recettes procurées par les adhésions ; c'est une performance jamais atteinte depuis la création de l'Association . A contrario , les recettes des Droits de jeu baissent pour la deuxième année consécutive .

En atteignant un effectif de **1207 adhérents** , les **cotisations** représentent la somme de **42245 euros** , soit une progression de 6,60% par rapport à 2011 . Les recettes « **droits de jeu** » s'établissent à la somme de **31110 euros** , soit une baisse de **4,65%** par rapport aux chiffres atteints en 2011 .

En 2010/2011 , il avait déjà été fait une correction pour l'estimation du budget . Compte tenu de la progression des adhésions , il avait été estimé le nombre de départs à 6800. La réalisation n' a été que de 6 526 . Face à cela , il a été programmé pour 2012 , 6 600 départs . Ce chiffre semblait collé à la progression des effectifs mais les résultats n'ont été que **6 222**. Cette contre-performance nuit aux résultats comptables de l'Association , puisque nous avons une baisse de recettes de **1520 euros** de droits de jeu par rapport à 2011 .

En ce qui concerne la soirée de gala , les recettes progressent grâce au nombre plus important de convives à hauteur de **9590 euros** . Ce chiffre était conforme aux prévisions qui donnaient 9800 euros .

Les recettes diverses ne sont que de **571,91 euros** . Elles représentent la rémunération du Livret Bleu du Crédit Mutuel . La baisse s'explique par notre décision d'arrêter notre participation aux 24 heures de golf du Club du Mans . Notre sponsor a donc annulé son versement établi à 1200 euros en 2011 .

Cette année , l'Association accueillait la compétition Bretagne Loire dont la recette de participation s'établissait à **12 210 euros** .

Nos recettes globales atteignent 83516,91 euros auxquelles s'ajoutent les 12 210 euros de Bretagne Loire soit un total de **95 726,91 euros** .

Les dépenses ont atteint le chiffre de **97070,13 euros** dont 10 879,40 (1)pour Bretagne Loire. Le constat est clair , nous avons un déficit de 1343,22 euros . On remarque que , si nous avons atteint l'objectif en matière de droits de jeu , nous serions à l'équilibre . A la clôture de l'exercice 2011 , il avait été fait volontairement du déficit pour absorber l'exédent de l'exercice précédent . Aujourd'hui , ce déficit vient diminuer nos ressources .

(1)Vous avez noté un écart entre recettes et dépenses pour Bretagne-Loire . Celui-ci est gommé par le coût de la dotation de remise de prix dont les lots ont été prélevés sur notre stock « Lots et Trophées » .

A la clôture de l'exercice 2012 ,nos disponibilités sont les suivantes :

• Banque	504,39
• Livret bleu.....	20 000,00
• Total.....	2 0 504,39

Celles-ci représentaient au 14 Décembre 201 la somme globale de 21 847,62 euros, soit un écart négatif de de **-1 343,22euros** .

Il est bon de rappeler que lors de la création de l'Association , l'Amicale (JP BARRAULT) a fait apport de sa trésorerie à concurrence de 15 010,78 .Ce qui fait valoir que l'Association dispose sur cet apport d'un excédent de 5493,61,- lié à la progression des recettes depuis sa création le 30 janvier 2004.

L'examen des dépenses donne les informations suivantes :

(Cet examen est en conformité avec le document en votre possession qui compare les flux financiers des exercices 2011 et 2012)

-Pots de l'amitié : +0,80% . Poste en quasi équilibre . Nos recommandations dans ce domaine ont été suivies scrupuleusement par nos délégués et nous les félicitons .

- **Gestes + 31,6%** sur exercice précédent. Montant atteint 1612,97 . C'est un poste qui devient difficile à maîtriser compte tenu de sa spécificité néanmoins , il est recommandé d'être vigilant .
- **Assurances : +30%** . Quittance globale 718,84 euros .Motif : Augmentation , lié à la progression des effectifs . Cette dépense progressera encore pour l'exercice prochain . Nous avons constaté que le contrat AXA n'apportait pas de garanties suffisantes . La souscription d'un nouveau contrat est à l'étude .
- **Balles : +2,68%** ,chiffre atteint 19500-. Incidence liée à l'abandon des balles « ultra » au profit de balles de qualité supérieure très appréciée.
- **Polos : +4,58%**. Dépense 12 522,12-.L'augmentation des effectifs justifie cet écart .
- **Lots et trophées : -1,55%** .Au total 20968,74 à comparer aux 21 299,75 euros de l'exercice précédent . Maintien de la dépense , au profit des lots de remise de prix et tombola confortée par l'abandon de la dépense des 24 heures de Golf .
- **Dépenses Diverses : +35%**. Au total 2 046,27 euros dont 351 euros de dépenses d'accompagnement du séjour offert à nos gagnants par la Financière Foch dans le Bordelais .Ces dépenses auraient été au quasi équilibre sans cette dépense exceptionnelle .
- **Soirée de Gala: +17,60% soit 14 853,34** de dépenses pour assurer la soirée de gala de Carquefou . Il est évident que cette dépense progresse pour une raison évidente , nous étions

plus nombreux à participer . C'est l'examen de la dépense qui est nécessaire . Premièrement les prestations (traiteur – cocktail etc..) augmentent . A titre indicatif , le prix moyen par personne s'établissait à **53 euros** . C'est sur ce point que la réflexion s'impose . En demandant une participation de 35 euros à chacun , la trésorerie de l'Association prend en charge 18 euros . Ainsi en 2011 , c'est 4 720,- euros et en 2012 , 5 263,- euros de charge . Il y a obligation à la limiter .

Les documents en votre possession montrent que de nombreux postes de dépenses sont en baisse ou à l'équilibre . Ils justifient notre vigilance à les maîtriser . A telle enseigne , nous avons éliminé quasiment , les frais de transport grâce à nos relations tissées avec nos fournisseurs .

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 14 Novembre 2012 , notre surveillante comptable , Mme Odile ROLLINI , a vérifié nos documents comptables et a donné un avis favorable sur leur tenue .

Nous vous faisons part de quelques recommandations sur les documents que chacun des délégués doit utiliser . Ces documents sont tous liés à des flux financiers et doivent bénéficier de soin dans leur rédaction .

- **La Fiche d'adhésion** doit comporter , en plus des informations sur les adhérents , la **somme cotisée** ,
- **Le compte rendu de match** qui renseigne en plus des résultats la recette et les frais liés à la compétition (A justifier les dépenses de pot de l'amitié « budget délégué 2 euros par personnes inscrites à la compétition » et les gestes).
Ces documents sont à adresser : A Michel RAULT , Daniel VITEUR et Fernand CANSÉLIER.
- **La fiche d'inscription à la Soirée de gala** .A adresser : Michel RAULT, Daniel VITEUR et au délégué chargé de l'organisation de la soirée .

Comme vous le constatez , ces documents sont comptables et revêtent une grande importance car ils justifient nos recettes .

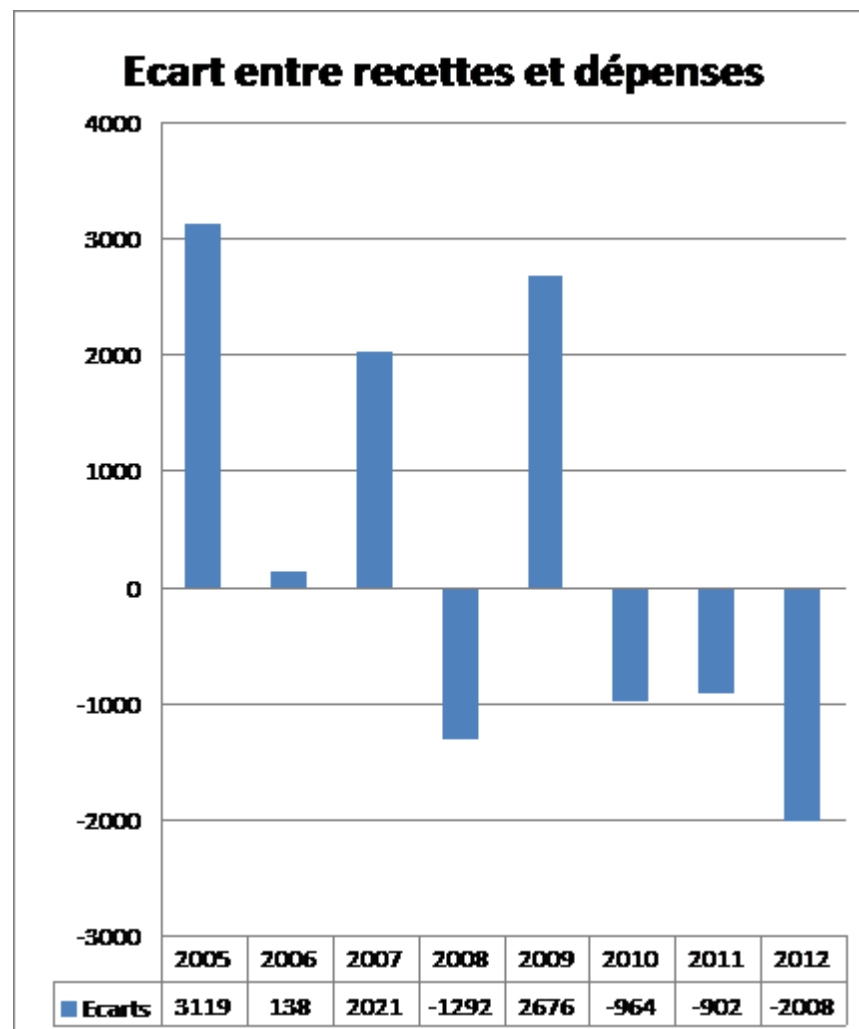
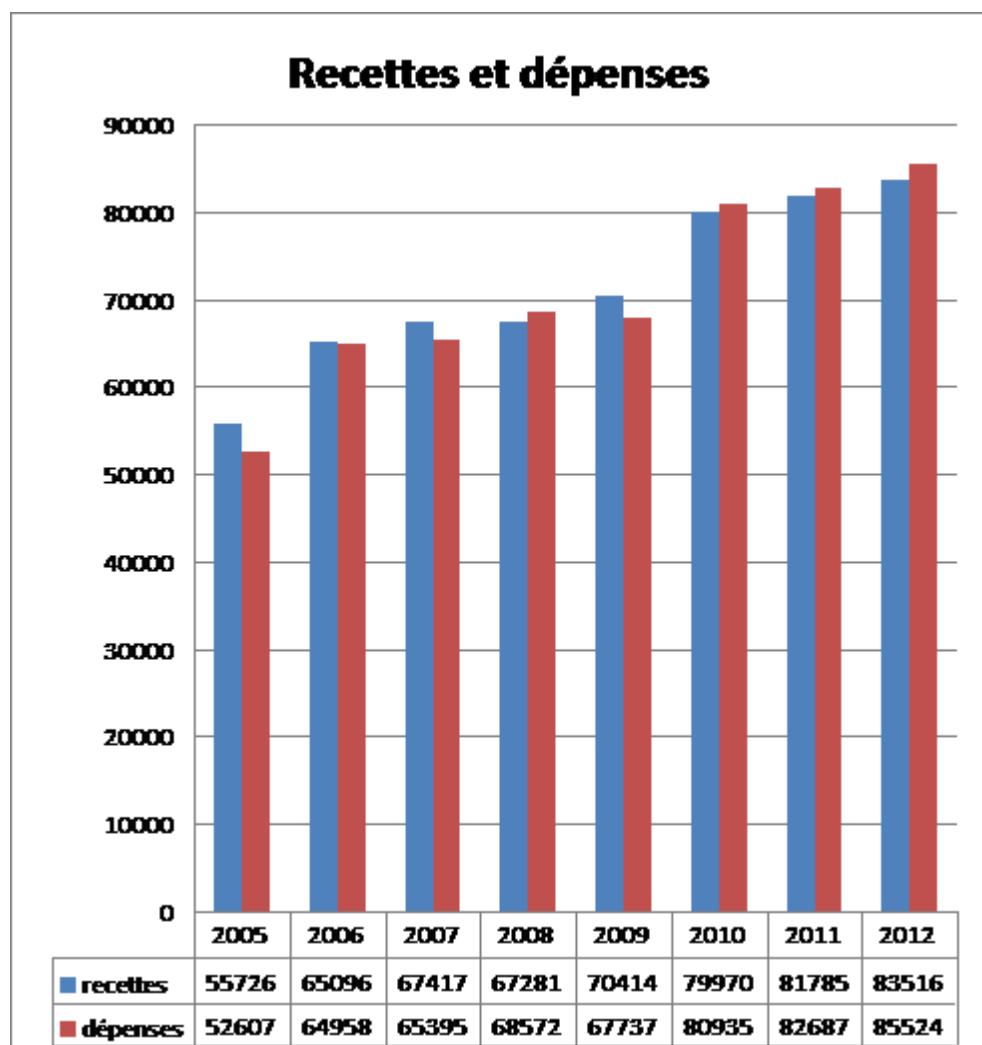
Un dernier document , à votre disposition « Fiche d'indemnisation de frais de déplacements » Elle n'est à utiliser que pour les réunions statutaires : Conseil d'administration et Assemblée générale . Elle comporte le paiement d'indemnités kilométriques , à/c. de 0,20 euros par KM parcouru avec les justificatifs.

Ce rapport clôture l'exercice 2012 . Il met en évidence que des dispositions nouvelles doivent être prises pour assurer l'équilibre financier de notre Association compte tenu d'une tendance qui limite la progression de nos recettes .

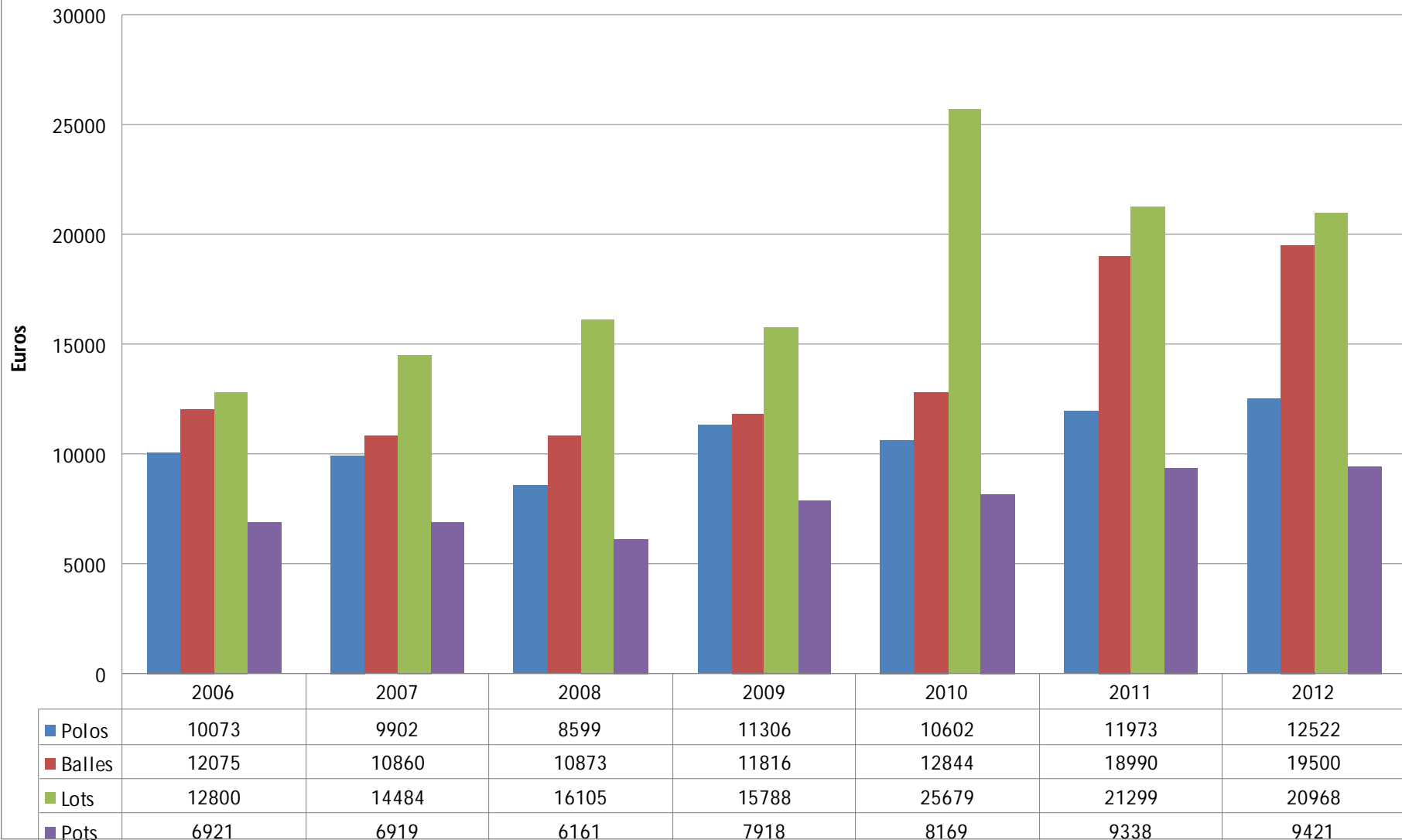
Je vous remercie de votre attention .

EVOLUTION DU BUDGET
2012

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes	55726	65096	67417	67281	70414	79970	81785	83516
Dépenses	52607	64958	65395	68572	67737	80935	82687	85524
Ecart	3119	138	2021	-1292	2676	-964	-902	-2008
Polos		10073	9902	8599	11306	10602	11973	12522
Balles		12075	10860	10873	11816	12844	18990	19500
Lots		12800	14484	16105	15788	25679	21299	20968
Pots	4685	6921	6919	6161	7918	8169	9338	9421



Dépenses pour polos, balles ,lots et pots

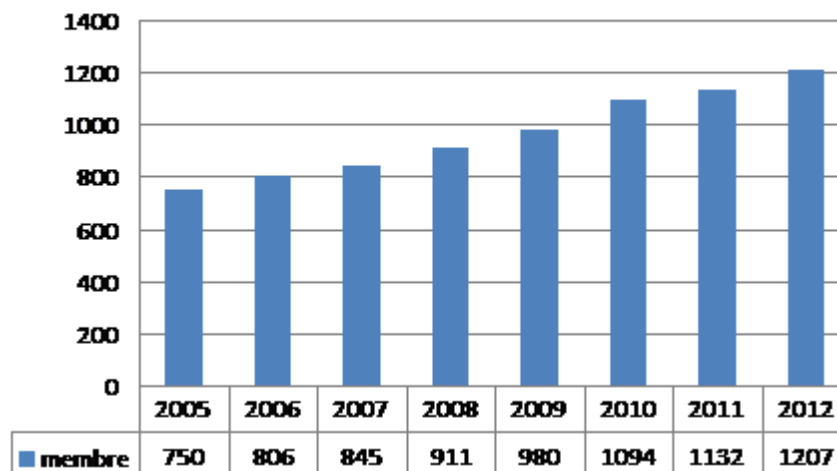


COMPÉTITIONS ET PARTICIPATIONS 2005 à 2012

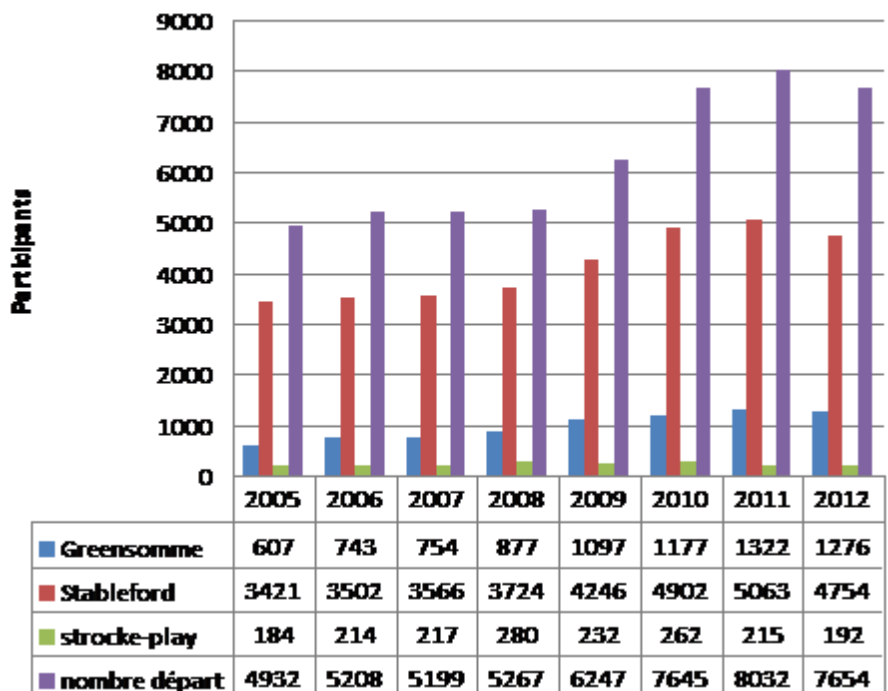
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012
	départs	départs	départs	départs	départs	départs	départs	départs	départs
Match-play	720	749	662	386	672	1304	1432	1432	
Greensomme	607	743	754	877	1097	1177	1322	1276	
Stableford	3421	3502	3566	3724	4246	4902	5063	4754	
Stroke-play	184	214	217	280	232	262	215	192	
Bretagne / PDLL		467		445		405		432	
Total	4932	5208	5199	5267	6247	7645	8032	7654	

Membres	750	806	845	911	980	1094	1132	1207
moy stableford	4,56	4,34	4,22	4,08	4,33	4,48	4,47	3,93
moy comp	6,57	6,46	6,15	5,78	6,37	6,88	7,06	6,34

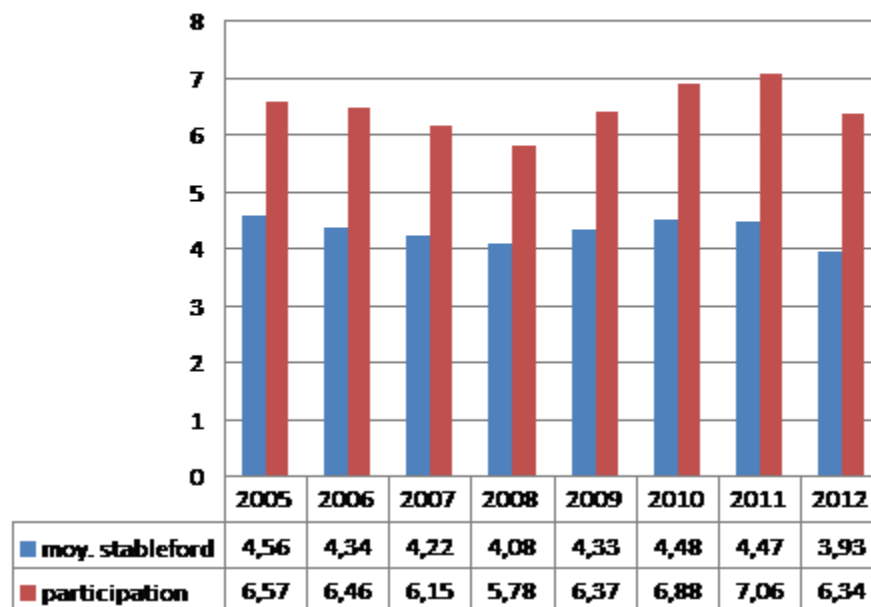
Nombre de membre



Participation aux compétitions



Moyenne participation stableford et compétitions diverses



PARTICIPATION AUX COMPETITIONS ET NOMBRE DE GREEN-FEE PAR CLUB POUR L'ANNEE 2012

GOLFS	Match-play		Greensome		Stableford		Total G.F	tarif	Euros	Bretagne PDLL	Euros
	participants	Green-fee	participants	Green-fee	participants	Green-fee					
ALENCON	32	16			114	77	93	21	1953		1953
ANGERS	64	32			189	125	157	28	4396		4396
ANJOU GOLF	32	16			196	151	167	28	4676	5000	9676
AVRILLE	112	80			182	129	209	29	6061	5000	11061
BAUGE	64	32			293	240	272	29	7888		7888
CARQUEFOU	32	16			214	170	186	29	5394		5394
CHOLET	32	16	80	58	174	127	201	28	5628		5628
GUERANDE	64	32			63	70	102	28	2856		2856
ILE D'OR	32	16	100	92	146	120	228	30	6840		6840
LA BAULE	64	32	104	68	233	163	263	33	8679		8679
LA BRETESCHE	32	16			295	271	287	33	9471		9471
LA DOMANGERE	64	32	118	108	149	101	241	31,5	7591,5		7591,5
LAVAL	64	32	60	31	265	159	222	27	5994		5994
LE CROISIC	32	16			73	49	65	31,5	2047,5		2047,5
LE MANS	64	32	76	48	147	99	179	28	5012		5012
LES FONTENELLES	64	48			214	150	198	31,5	6237		6237
LES OLNES	32	16			159	216	232	30	6960		6960
NANTES ERDRE	32	16	90	78	186	132	226	31,5	7119		7119
PORNIC	64	32	130	112	255	173	317	31,5	9985,5		9985,5
PORT BOURGENAY	64	32	80	58	201	127	217	31,5	6835,5		6835,5
SABLE	80	64	134	118	137	110	292	30	8760		8760
SARGE	64	32	106	88	151	99	219	27	5913		5913
SAUMUR	32	16			119	82	98	22	2156		2156
SAVENAY	64	32	110	54	231	158	244	31,5	7686		7686
St JEAN DE MONTS	88	56	88	65	208	130	251	30	7530		7530
VIGNEUX	64	32			235	166	198	31	6138		6138
TOTAL	1432	792	1276	978	4829	3594	5364		159807		169807

Compte rendu assemblée générale du 19/12/2012

Golf de L'I le d'Or.

Nos édiles mancelles président, vice président, trésorier ayant loupé la sortie d'autoroute, étant sûrement trop absorbés par la préparation de la réunion, c'est avec un léger retard que le président ouvre la séance.

Tous les délégués et membres du CA sont présents, excepté Jean Pierre Barraud membre d'honneur non excusé.

Dans son rapport moral, le président présente tout d'abord les nouveaux délégués Michel Chalois Alençon, Nicole Pasquier La Baule, Carré Joël Le Mans et Berthoux Philippe Vigneux. Il remercie pour leur travail et leur amabilité les délégués cessant leur fonction.

Il remercie chaleureusement ses principaux collaborateurs Daniel Viteur trésorier, René Delrieu secrétaire, Fernand Canselier, résultats, et Michel Grolleau webmaster, ainsi que tous les autres membres du CA.

Il évoque ensuite la saison écoulée qui a connu une augmentation d'adhérents de 6,66% soit 1207 membres, mais a connu une baisse de participation de -4,7% soit - 378 départs.

Cette baisse de fréquentation a été provoquée par une mauvaise météo en 2012.

Le président félicite les lauréats 2012 et les organisateurs de la soirée finale à Carquefou, regrette notre défaite lors de la rencontre contre La Bretagne.

Le trésorier présente documents à l'appui le bilan comptable (vérifié et validé par Mme Rollini) de la saison 2012. Daniel Viteur fait ressortir que malgré une augmentation d'effectif et par là de cotisation, le résultat final est un déficit pour 2012 de -1343,22€, provoqué par une baisse de participation aux compétitions et avec des dépenses année après année non compressibles. Le trésorier nous rappelle que c'est la 2^{ème} année consécutive que nous connaissons un déficit. Il renouvelle à tous qu'il est nécessaire de bien fournir des justificatifs de dépenses bien rédigés.

Le président sollicite le quitus, accordé à la majorité.

Le secrétaire présente l'élection du tiers sortant, Delrieu René, Smondack Alain, Viteur Daniel et Soul Daniel nouveau candidat. L'assemblée accepte un vote à mains levées. Les 4 candidats sont réélus ou élus par 125 voix et 6 abstentions.

Le trésorier expose les budgets prévisionnels 2013, et forts des budgets des 2 années passées démontre qu'il faut pour retrouver l'équilibre, augmenter la cotisation ainsi que la participation à la soirée de gala. Il propose de passer la cotisation de 35 à 40€.

Nicole Larue (I le d'Or) forte du vote de ses membres, n'est pas d'accord avec cette augmentation. Elle suggère plutôt des économies, suppression, soit des polos, des balles, propose que 3 balles seulement soient remises avec le polo et regrette les repas offerts aux délégués, lors des 3 rassemblements annuels, prétextant qu'en tant que bénévoles ceux-ci pouvaient payer leur repas. A ce sujet Daniel Viteur fait remarquer que ces bénévoles ne faisaient pas de note de frais (transport, téléphone internet etc..) la plupart du temps. Gilbert DeLatre (Sargé) est pour la suppression de l'attribution d'une balle lors de chaque compétition. Pierre Foeillet (St Jean Monts) fait remarquer que si l'on augmente la cotisation, il ne peut être question de diminuer les prestations. Michel Chalois (Alençon) estime comme nouvel arrivant, que notre offre par rapport au prix de cotisation est excellente. Le président quant-à lui se refuse à diminuer cette offre sous sa présidence.

Le secrétaire fait passer au vote au sujet de l'augmentation de cotisation (35 à 40€) Un club est contre, Sargé 5 voix, 2 s'abstiennent l'île d'Or 4 voix, Port Bourgenay 6 voix. L'augmentation est adoptée par 116 voix (131 votants).

Le secrétaire présente la future saison sportive, le match-play ne pose pas de problème, de nouvelles équipes apparaissent, Olonnes, Nantes Erdre B, Anjou B, Saumur B, elles remplacent Savenay B, Guérande B, Avrillé B et Angers B.

Le greensome est accepté tel quel.

Pour le stableford les critiques de Désiré Renaux (Anjou) au sujet de certaines dates choisies ne sont pas recevables. Chargé des calendriers, je sais par expérience que le nombre de dates disponibles est très limité, que le calendrier est établi dans l'intérêt de tous et non en tenant compte des désirs particuliers.

La discussion s'engage sur la règle (8 résultats sur 10) pour le classement par équipe. Pierre Guillemet (Saumur) souhaite 9 sur 10 pris en compte, pour améliorer la participation. Désiré Renaux désire lui 10 sur 10 afin que tous les golfs connaissent une grande fréquentation. René Delrieu responsable des règlements fait remarquer à tous que nous sommes ici pour défendre les intérêts de nos membres et non ceux de nos golfs. Cette mesure a été adoptée pour rompre l'automatisme de la participation. Pour preuve que cette mesure n'a pas vraiment fait baisser la participation, le Golf de Guérande a connu en 2012 une meilleure fréquentation qu'en 2011. Cette mesure oblige en quelque sorte nos golfs à présenter, quant-ils nous reçoivent, la meilleure offre possible. Toutefois là, où cette mesure paraît efficace, c'est la modération des prix des green-fees proposés cette année.

Le règlement actuel (8 sur 10) est maintenu par 121 voix, abstention de Sargé 6 voix et Le Croisic 4 voix.

Le refus d'admission du golf de St Sébastien par le CA est évoqué. L'assemblée approuve cette décision, car de nombreux golfs de toute sorte pourraient postuler. Dorénavant notre association n'intégrera éventuellement que des nouveaux golfs 18 trous, tracés et entretenus dans les règles de l'art.

Tels quels les règlements et calendriers 2013 sont adoptés.

La discussion s'engage sur la possibilité de louer les parcours, pour organiser nos rencontres. Les pour et les contre sont évoqués. Cette façon de gérer n'est pas encore d'actualité. Bertrand Bayart (Le Croisic) souhaite que notre association traite directement avec la direction Blue-green du prix des green-fees, Daniel Soul fait remarquer qu'Avrillé bien que membre de cette chaîne, présente un prix moindre.

Le président remercie l'assemblée d'avoir confirmé, avec une très large majorité, les décisions précédemment prises en CA. Souhaite à tous de joyeuses fêtes, et une très bonne saison golfique 2013 et convie tous les présents au déjeuner en commun.

Fait à L'île d'Or le 19/12/2012

Le secrétaire René Delrieu

Prix des green-fees 2013

Terrains	04/10 2007	04/10 2008	04/10 2009	04/10 2010	4/10 2011	2/3 2012	4/10 2012	2/3 2013	4/10 2013	Avantages
Alençon			20	20	21	21	21	22	22	
Angers	23	25	25	26	27	25	28	25	29	
Anjou	23	25	25	26	28	28	28	25	29	
Avrillé	23	25	27	28	29	26	29	26	29	
Baugé	22	26	26	28	29	26	29	26	30	
Carquefou	22	26	26	27	27	29	29	29	29	
Cholet	22	26	22	26	27	27	28	28	28	
Erdre	23	25	27	28	30	31,5	31,5	32	32	
Guérande	21	25	25	26	27	21	28	21	29	
Ile d'Or	22	28	29	30	30	30	30	30	30	
La Baule	27	28	30	31	32	33	33	33	33	
La Bretesche	27	28	30	31	32	33	33	33	33	
La Domangère		28	28	29	30	31,5	31,5	32	32	
Laval	23	24	24	26	26	26	27	28	29	
Le Croisic	21	25	25	26?	26	31,5	31,5	28,5	28,5	
Le Mans	23	23	25	26	27	28	28	29	29	
Les Fontenelles	25	28	28	29	30	31,5	31,5	32	32	
Olonnes						30	30	30	30	
Pornic	25	28	28	29	30	31,5	31,5	28,5	32	
Port Bourgenay			28	29	30	31,5	31,5	32	32	
Sablé	26	28	29	30	30	30	30	31	31	
Sargé	22	21	25	26	27	25	27	26	29	
Saumur	20	19	19	21	21	22	22	20	23	
Savenay	25	28	28	29	30	31,5	31,5	32	32	
St Jean de Monts	25	28	28	28	29	30	30	31	31	
Vigneux	26	28	29	31	31	29	31	31	31	

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

STATUTS

Modifiés en A G Ex le 12 / 12 2007

ART. 1

Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.

ART. 2

But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

ART. 3

Siège social

Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, commune du Cellier, Loire Atlantique, adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ART. 4

Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personne ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

ART. 5

Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

ART. 6

Radiations

La qualité de membre se perd par : a) la démission; b) le décès; c) La non-représentation par un délégué du golf dont il est membre; d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ART. 7

Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de ses organisations, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

ART. 8

Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;
- 2) des subventions éventuelles;
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.

ART. 9

Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice président et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10

Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale :

Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret. Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de :1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits

De 21 à 35 membres 3 droits

De 36 à 50 membres 4 droits

De 51 à X membres 5 droits.

ART. 12

Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs) le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART 13

Règlement Intérieur

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ART. 14

Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le président
Michel RAULT

Le secrétaire
René DELRIEU





Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4 et les golfeurs qui adhérant sans interruption à notre association, ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font partie aussi de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux événements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur.
Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) Les Membres du Conseil d'administration élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

Article 2 : Inscription dans une équipe :

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés :

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.

.../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante.

Les récidivistes notoires, pourront être exclus de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions :

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise.

Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres. En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix :

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition avant 10h30, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas si aucun représentant du club n'est présent, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant : 1^{er} brut, 1^{er} net senior 2, et nets 3 séries.

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres stableford.

Lors de la finale les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net seniors 2, net 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 : Droits de vote

Lors des assemblées générales ne seront autorisés à voter pour les décisions concernant le fonctionnement interne, que les délégués. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le Classement général annuel et définitif du championnat Stableford Est-Ouest, déterminera pour cette rencontre, les qualifiés de la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010

Le secrétaire
René Delrieu

Le président
Michel Rault

PALMARES 2012

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL STABLEFORD

Brut

1 ^{er}	:	LACHAUD Jacques	GUERANDE
2 ^{ème}	:	RIOT Jean-François	NANTES ERDRE
3 ^{ème}	:	MELAI Christian	GOLF D'ANJOU
4 ^{ème}	:	GOSSET Patrick	BAUGE

Seniors 2 Net

1 ^{er}	:	BLANCHE Henri	LE MANS GOLFIER
	:	PERRAULT Robert	NANTES ERDRE
2 ^{ème}	:		
3 ^{ème}	:	BRAIRE Etienne	SAVENAY
4 ^{ème}	:	PIGEON Jacques	NANTES ERDRE

Net Dame

1 ^{ere}	:	BIDEAU Brigitte	PORNIC
	:	BODET Claudine	SAVENAY
2 ^{ème}	:		
3 ^{ème}	:	VIALATOU Dominique	GOLF D'ANJOU
4 ^{ème}	:	VAN DEN BROUCKE Françoise	LES FONTENELLES

1ere Série Net

1 ^{er}	:	BIRON Michel	PORT BOURGENAY
	:	JOURDAN Michel	LES FONTENELLES
2 ^{eme}	:		
3 ^{ème}	:	GUILLET Michel	NANTES VIGNEUX
4 ^{ème}	:	CHOPINOT Gorges	LA BAULE

2^{ème} Série Net

1 ^{er}	:	GUET Yves	ILE D'OR
	:	COSSON Daniel	LE CROISIC
2 ^{ème}	:		
3 ^{ème}	:	TOUCHARD Jean Claude	24 HEURES LE MANS
4 ^{ème}	:	RENAUX Désiré	GOLF D'ANJOU

3^{ème} Série Net

1 ^{er}	:	PERRAULT Marie Claire	NANTES ERDRE
	:	PLOT Jean-Marie	NANTES VIGNEUX
2 ^{ème}	:		
3 ^{ème}	:	PINEAU Jean Paul	SAUMUR
4 ^{ème}	:	CORMEAU Jean Jacques	AVRILLE

CHAMPIONNAT GREENSOME

CLASSEMENT PAR EQUIPE EN BRUT

1er Brut	:	Jacques LACHAUD et Maurice LACHAUD	GUERANDE
2ème Brut	:	Yves BREHANT et Francis BELIN	CARQUEFOU
3ème Brut	:	Michelle LE MAGREX et Etienne BRAIRE	SAVENAY
4 ^{ème} Brut	:	Eric SEURIN et Rémy LECLERCQ	GOLF D'ANJOU

CLASSEMENT PAR EQUIPE EN NET TROPHEE J.P BARRAUD

1er Net	:	Alain MARAIS et Annie MAGNE	PORNIC
2ème Net	:	Michèle JACCAZ et Pascal JACCAZ	CARQUEFOU
3ème Net	:	Gisèle BOURSIER et Didier SANDEVOIR	SABLE

TROPHEE Michel RAULT

Premier : **Catherine GAUTIER** **24 HEURES LE MANS**
Deuxième : **Bernard BUGUET** **SAINT JEAN DE MONTS**

CHAMPIONNAT DE MATCH-PLAY PAR CLUB

Première Division – Trophée Roger MACE

Premier **LA BAULE**
Deuxième **BAUGE**

Deuxième Division

Premier **SAUMUR**
Deuxième **CARQUEFOU**

Troisième Division

Premier **LA BAULE B**
Deuxième **BAUGE B**

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE STABLEFORD

TROPHEE JEAN BENTZ

Premier: **PORT BOURGENAY**
Second: **LA DOMANGERE**

TROPHEE ALBERT JULAUDE

Premier: **NANTES VIGNEUX**
Second: **PORT BOURGENAY**

POULE D'HONNEUR

Premier : **NANTES ERDRE**
Second : **PORNIC**

POULE PROMOTION

Premier : **24 HEURES LE MANS**
Second : **LAVAL**

INTER CLUB BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE : **Victoire de la BRETAGNE**

REGLEMENT POUR LES MATCHS-PLAY

SAISON 2013

- Etre volontaire pour participer à la compétition et accepter le règlement en l'état.
- 3 divisions de 12 clubs.
- Dans chaque division 2 zones Est et Ouest. Dans chaque zone 2 groupes de 3 clubs.
- Dans chaque groupe les 3 clubs se rencontrent 2 par 2 en match aller/retour (donc pour chaque journée un club est exempté).
- Les matchs se jouent sur 18 trous sans interruption.
- En cas d'égalité à la fin du 18ème trou les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- Les derniers de chaque groupe de 1^{ère} et 2^{ème} division descendent dans la division inférieure, à l'inverse les premiers de chaque groupe des 2^{ème} et 3^{ème} divisions montent dans la division supérieure (*les 2 premiers de la 1/2 finale en chouette à l'ouest*). Pour les clubs ayant 2 équipes, la 2^{ème} équipe ne pourra pas jouer dans la même division que la 1^{ère} équipe.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait parti de l'équipe jouant en 3^{ème} division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1^{ère} division et inversement). ***Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A & B), pour un même tour de compétition***
- Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

Composition des équipes.

- Première division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).
- Deuxième division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).
- Troisième division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).

Total des index. (8joueurs)

- première division : = ou sup. à 100
- deuxième division : = ou sup. à 110
- troisième division : = ou sup. à 120

Pour le calcul des index minimums ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour **40 pts maximum** pour la 1^{ère} division, **45** pour la 2^{ème} et **50** pour la 3^{ème} quelque soient les index des 2 joueurs qui le compose.

Lieux des rencontres.

- Pour la première phase sur les terrains de chaque golf.
- Sur terrains neutres pour les 1/2 finales et la finale (élimination directe).

Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre , les joueurs des simples devront être inscrits dans l'ordre croissant des index (Index précis à la décimale à la date de début des compétitions le 23 février).
- La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits au dernier moment, le double est obligatoirement constitué. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6, ou 5^{èmes} camp (forfaits). Si plus de 2 joueurs sont manquants l'équipe est déclarée forfait et marque zéro points. Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs éventuellement absents sera renseigné sur la feuille de match, pour justification du total des index.

- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3à3) le vainqueur du match (2pts) sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi par chaque équipe.
- Dans une équipe le nombre de dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de points.
- L'équipe gagnante marque 2 points, la perdante 1 point. Dans une rencontre, en cas de forfait d'une équipe, l'autre équipe marque 2 points et l'équipe forfait 0 point.
- Le classement du groupe se fait par addition des points acquis. Le premier est qualifié pour le tour suivant et monte éventuellement dans la division supérieure et le dernier rétrogradé dans la division inférieure.
- Si 2 équipes se trouvent à égalité le départage se fera :
 - o - Par le meilleur score average entre ces 2 équipes.
 - o - L'équipe qui aura fait le meilleur score sur le terrain adverse.
 - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
 - o - Par tirage au sort.
- Si 3 équipes se trouvent à égalité le départage et classement se fera :
 - o - Par le meilleur score average entre ces 3 équipes.
 - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
 - o - Par tirage au sort.

Organisation des rencontres.

- Les matchs se jouent en principe à 10H sur 18 trous sans interruption suivant la formule des match-plays (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes, départs en shot gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour les greensomes les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du déroulement de la compétition. Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement. Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères, pourraient entraîner des exclusions, conformément à l'article 2 paragraphe 3 du règlement intérieur.
- Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par mail, sous la forme ex :
- ***A index total 105 bat B index total 110 par 4 à 3***, le soir de la rencontre, au secrétaire René DELRIEU (rene.delrieu@orange.fr) pour établissement du classement.
- Les délégués conserveront par devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, si problèmes.

Récompenses.

- Première division :
 - o 1^{er} : Trophée Roger MACE + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
 - o 2^{ème} : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Deuxième division :
 - o 1^{er} : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
 - o 2^{ème} : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Troisième division :
 - o 1^{er} : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
 - o 2^{ème} : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans



Championnat Match-play 2013 1ère Div

Phase de poules

Classements

ZONE EST

Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	talix	Equipes	talix	Scores
mardi 26/02	Laval		Baugé		
mardi 05/03	Laval		Le Mans		
mardi 12/03	Le Mans		Baugé		
mardi 19/03	Le Mans		Laval		
mardi 26/03	Baugé		Laval		
mardi 02/04	Baugé		Le Mans		

Classement GR A						
Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Laval					
2	Baugé					
3	Le Mans					

Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	talix	Equipes	talix	Scores
mardi 19/02	Cholet		Saumur		
mardi 26/02	Cholet		Anjou		
mardi 05/03	Saumur		Cholet		
mardi 12/03	Anjou		Saumur		
mardi 26/03	Anjou		Cholet		
mardi 02/04	Saumur		Anjou		

Classement GR B						
Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Cholet					
2	Anjou					
3	Saumur					

ZONE OUEST

Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	talix	Equipes	talix	Scores
mardi 26/02	Vigneux		La Baule		
jeudi 28/02	Ntes Erdre		Vigneux		
jeudi 14/03	La Baule		Ntes Erdre		
mardi 19/03	Vigneux		Ntes Erdre		
jeudi 28/03	La Baule		Vigneux		
mardi 02/04	Ntes Erdre		La Baule		

Classement GR C						
Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Vigneux					
2	La Baule					
3	Ntes Erdre					

Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	talix	Equipes	talix	Scores
mardi 26/02	St J Monts		Pt Bourgenay		
mardi 05/03	Carquefou		St J Monts		
mardi 12/03	Pt Bourgenay		Carquefou		
mardi 19/03	St J Monts		Carquefou		
mardi 26/03	Pt Bourgenay		St J Monts		
mardi 02/04	Carquefou		Pt Bourgenay		

Classement GR D						
Clit	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	St J Monts					
2	Pt Bourgenay					
3	Carquefou					

1/2 finales: le mardi 09 avril

Finale: le mardi 16 avril

PG= Parties gagnées

PP= Parties perdues

SA= Score average

J= Nbre matchs joués



Championnat Match-play 2013 2ème Div

Phase de poules

Classements

ZONE EST

Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
mardi 26/02	Sargé		Laval B		
mardi 05/03	Alençon		Sargé		
mardi 12/03	Laval B		Alençon		
mardi 19/03	Sargé		Alençon		
mardi 26/03	Laval B		Sargé		
mardi 02/04	Alençon		Laval B		

Classement GR A						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Sargé					
2	Laval B					
3	Alençon					

Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
mardi 26/02	Ile d'Or		Baugé B		
mardi 05/03	Angers		Ile d'Or		
mardi 12/03	Baugé B		Angers		
mardi 19/03	Ile d'Or		Angers		
mardi 26/03	Baugé B		Ile d'Or		
mardi 02/04	Angers		Baugé B		

Classement GR B						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Ile d'Or					
2	Baugé B					
3	Angers					

ZONE OUEST

Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
Jeudi 28/02	La Baule B		Le Croisic		
mardi 05/03	Guérande		La Baule B		
mardi 12/03	Le Croisic		Guérande		
jeudi 21/03	La Baule B		Guérande		
mardi 26/03	Le Croisic		La Baule B		
mardi 02/04	Guérande		Le Croisic		

Classement GR C						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	La Baule B					
2	Le Croisic					
3	Guérande					

Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
Mardi 26/02	Pt Bourgenay B		Domangère		
mardi 05/03	Pornic		Pt Bourgenay B		
mardi 12/03	Domangère		Pornic		
Mardi 19/03	Pt Bourgenay B		Pornic		
mardi 26/03	Domangère		Pt Bourgenay B		
mardi 02/04	Pornic		Domangère		

Classement GR D						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Pt Bourgenay B					
2	Domangère					
3	Pornic					

1/2 finales: le mardi 09 avril

Finale: le mardi 16 avril

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

SA= Score average

J= matchs joués



Championnat Match-play 2013 3ème Div

Phase de poules

Classements

ZONE EST

Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 26/02	Sargé B		Sablé		
mardi 05/03	le Mans B		Sargé B		
mardi 12/03	le Mans B		Sablé		
mardi 19/03	Sargé B		le Mans B		
mardi 26/03	Sablé		Sargé B		
mardi 02/04	Sablé		le Mans B		

Classement GR A						
Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Sargé B					
2	Sablé					
3	Le Mans B					

Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 26/02	Avrillé		Saumur B		
mardi 05/03	Anjou B		Avrillé		
mardi 12/03	Saumur B		Anjou B		
mardi 19/03	Avrillé		Anjou B		
mardi 26/03	Saumur B		Avrillé		
mardi 02/04	Anjou B		Saumur B		

Classement GR B						
Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Avrillé					
2	Saumur B					
3	Anjou B					

ZONE OUEST

Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 26/02	Savenay		Ntes Erdre B		
mardi 05/03	La Bretesche		Savenay		
mardi 12/03	Ntes Erdre B		La Bretesche		
mardi 19/03	Savenay		La Bretesche		
mardi 26/03	Ntes Erdre B		Savenay		
mardi 02/04	La Bretesche		Ntes Erdre B		

Classement GR C						
Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Savenay					
2	Ntes Erdre B					
3	La Bretesche					

Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 26/02	Fontenelles		St J Monts B		
mardi 05/03	Olonnes		Fontenelles		
mardi 12/03	St J Monts B		Olonnes		
mardi 19/03	Fontenelles		Olonnes		
mardi 26/03	St J Monts B		Fontenelles		
mardi 02/04	Olonnes		St J Monts B		

Classement GR D						
Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Fontenelles					
2	St J Monts B					
3	Olonnes					

Rencontres Groupe E

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 26/02	Domangère B		Pornic B		
mardi 05/03	Domangère B		Vigneux B		
mardi 12/03	Pornic B		Vigneux B		
mardi 19/03	Vigneux B		Domangère B		
mardi 26/03	Pornic B		Domangère B		
mardi 02/04	Vigneux B		Pornic B		

Classement GR E						
Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Domangère B					
2	Pornic B					
3	Vigneux B					

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

SA= Score average

J= matchs joués

1/2 finales chouette & match-play: le mardi 09 avril

Finale: le mardi 16 avril

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

ed 11/12/12



CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY par CLUB 2013

Feuille de match

date:

Golf:

DIVISION:

ZONE:

Groupe:

ÉQUIPE:

ÉQUIPE:

6 SIMPLES

dans l'ordre croissant des index

Pas de parties résultats nuls! Enchaînez les trous jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
<input type="text"/>	1 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 <input type="text"/>
<input type="text"/>	2 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2 <input type="text"/>
<input type="text"/>	3 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	3 <input type="text"/>
<input type="text"/>	4 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	4 <input type="text"/>
<input type="text"/>	5 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	5 <input type="text"/>
<input type="text"/>	6 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	6 <input type="text"/>

1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre (* limite voir ci-dessous)

* <input type="text"/>	7 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	7 <input type="text"/>	* <input type="text"/>
* <input type="text"/>						<input type="text"/>	* <input type="text"/>

Total index ≥ 100 1ère div (*40) **TOTAL GÉNÉRAL** Total index ≥ 100 1ère div (*40)

110 2ème div (*45)

110 2ème div (*45)

120 3ème div (*50)

120 3ème div (*50)

VAINQUEUR:

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de matchs nuls! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si nul: pay-off mort subite à 1 joueur par équipe)

Si 1 ou 2 forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 3 forfaits = match perdu par forfait (opts)

*Le double ne sera pris en compte que pour 40pts max en 1ère div, 45 en 2ème, 50 en 3ème quelque soient les index des 2 joueurs



Match play 2013 règles particulières applicables à la ½ finale de 3^{ème} division zone ouest groupe C-D-E.

- Le match-play entre les 3 vainqueurs des groupes ci-dessus se disputera sur terrain neutre. La formule de jeu retenue est La « Chouette », sur 18 trous
- Règle de la chouette : à chaque trou, 6 points sont en jeu, simplifiée parfois par la remise à zéro des points du ou des camps finissant derniers du trou.
- Ex: Joueur A fait le par marque 4pts, B fait bogey marque 2pts, C double bogey Opts
Joueur A fait le part et B & C font Bogey, A marque 3 pts et B & C marquent Opts
Joueurs A, B, C font même score, marquent tous les trois Opts.
Joueurs B & C font le part et marquent 3pts, A fait bogey et marque 0 pts.

Tenue de la feuille de match & classement final.

- Le classement de la chouette obtenu à la fin des 18 trous, sera inscrit sur la feuille de match de la façon suivante.
- Le camp vainqueur marquera 3pts, le second 2pts et le troisième 1pts, ou
- 2pts à chaque camp s'ils terminent tous les trois à égalité, ou
- 3pts au 1er et 1,5 pts aux deux autres camps s'ils terminent seconds à égalité, ou
- 2,5 pts aux deux premiers à égalité et 1pts au troisième.
- Les camps forfaits (maximum 2) marquent 0 pts
- Le total des points (7 parties) de la feuille de match désignera l'équipe vainqueur qualifiée pour la finale.
- En cas d'égalité entre 2 équipes, le départage se fera par le total des index, le total le plus élevé étant déclaré vainqueur. Tirage au sort si encore égalité.

Le secrétaire René Delrieu

CHAMPIONNAT DE DOUBLES (greensome stableford)

Règlement

- 12 épreuves réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- Chaque équipe est libre de choisir un parcours parmi les quatre. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). Les golfs organisateurs fixeront le nombre maximum de participants possibles.
- Journée finale avec un maximum de 60 équipes environ, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées et désignées, les équipes ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleurs brut et 40 meilleurs net.
- Pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- Les camps pourront être mixtes.
- Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- Par compétition, un classement brut et un classement net. Pas de cumul.
- Des points pour le classement, sont attribués par place : 20-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp à compter de la 19^{ème} place, pour sa participation.
- Résultats à envoyer par mail à fernand.canselier@libertysurf.fr suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition, fichier RMS).
- Classement final brut et net par addition des points des 2 meilleurs résultats, sur les 3 journées de compétition plus les points de la finale.
- En cas d'égalité, le départage se fera par le classement de la journée finale.
- L'équipe classée première en net recevra le trophée J.P BARRAUD.

Règlement stableford saison 2013

- 26 clubs répartis en 2 zones géographiques.
Composées par 10 clubs à l'Est et 16 clubs à l'Ouest (voir composition sur le calendrier).
- *10 compétitions par zone pour chaque club, 2 à domicile + 8 à l'extérieur.
Excepté à l'ouest (16 équipes) où la formule de championnat étant ce qu'elle est, oblige deux golfs à ne recevoir qu'une fois (l'un à l'aller, l'autre au retour) et à se déplacer 9 fois*
Le conseil d'administration a décidé pensant prioritairement à l'intérêt de ces membres, que ces 2 golfs seraient en 2013, les deux neuf trous de l'Ouest, Guérande et Le Croisic.
- Dans les 2 zones, le détail des rencontres est établi à l'aide de grilles (10 & 15) immuables, de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois, lors des 10 tours de compétition.
- Un calendrier précis qui interdit tout changement dans la composition des tours.
- Un classement général commun (de 1 à 26) établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) **prenant en compte seulement les 8 meilleurs résultats** réalisés, lors des 10 compétitions prévues au Calendrier (ex aequo départagés par le total des scores 5^{ème} net). Le meilleur brut de l'équipe déterminé par le classement « RMS » de la compétition. **L'équipe classée 1^{ère} sera championne des SGPDLL et recevra le trophée Jean Bentz.**
- **Les 16 premières équipes du classement, seront qualifiées pour Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante.**
- Pour faire rencontrer les équipes de l'Est et de l'Ouest les **Trophées Est-Ouest** sont créés en fin de saison. Ils seront constitués de 3 organisations sur terrains neutres à définir
Le **trophée Julaude** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.
Le **trophée Honneur** les 4,5,6èmes de l'Ouest et les 3,4èmes de l'Est.
Le **trophée Promotion** les 7,8,9èmes de l'Ouest et les 5,6èmes de l'Est.
- Pour agrémenter toutes les rencontres un affichage des résultats, plus un calcul du classement équipe du jour devra être effectué. L'équipe classée 1^{ère} recevra un lot.
- Les **classements journaliers individuels** restent inchangés (brut (hommes & femmes confondus), net senior2, net 3 séries hommes & femmes confondus) Séries : 1^{ère} 0-15,4 2^{ème} 15,5-20,4 3^{ème} 20,5-28,4

- Les **classements généraux individuels** (brut, net senior2, net 3 séries & net dames) seront établis par **l'addition des points stableford** des **8** meilleurs scores réalisés. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest ne seront pas pris en compte. L'index est là pour niveler les valeurs et que les meilleurs gagnent en se souvenant que notre passion doit se jouer dans l'amitié et la convivialité.
- Inscription des participants par les délégués de chaque club (Les délégués envoient une invitation à tous les golfs) et par le joueur pour les inscriptions individuelles aux rencontres autres que celles de son équipe. En fonction du nombre d'inscrit à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions de membres de golfs non prévus pour cette compétition.
- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.
- Les résultats de toutes les rencontres seront envoyés le soir même par mail à Fernand Canselier, selon la procédure déjà en vigueur en 2012, (exportation du fichier RMS).

Le secrétaire René Delrieu

Championnats club & indiv stableford et double greensome

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
A V R I L	Jeudi 18	1er tour à			1er tour à	
		Ile d'Or	Savenay	Domangère	Avrillé	Saumur
		Ntes Erdre Carquefou Cholet Le Croisic Guérande	Vigneux La Bretesche La Baule Pornic	Olonnes St Jean Monts Pt Bourgenay Fontenelles	Anjou Baugé Sargé Sablé	Angers Laval Le Mans Alençon
	Jeudi 25	2ème tour à			2ème tour à	
		Ntes Erdre	Vigneux	Olonnes	Anjou	Angers
		Cholet Savenay Pt Bourgenay La Baule	Ile d'Or Le Croisic Domangère St Jean Monts	Carquefou La Bretesche Pornic Fontenelles Guérande	Baugé Sablé Laval Alençon	Avrillé Sargé Saumur Le Mans
M A I	Jeudi 02	Greensomes à choisir: Fontenelles Carquefou Baugé Laval				
	Mardi 07	3ème tour à			3ème tour à	
		Carquefou	La Bretesche	St Jean Monts	Baugé	Laval
		Ile d'Or Savenay Pt Bourgenay Fontenelles Guérande	Ntes Erdre Le Croisic Domangère Olonnes	Cholet Vigneux La Baule Pornic	Avrillé Sablé Angers le Mans	Anjou Sargé Saumur Alençon
		Jeudi 16	4ème tour à			4ème tour à
		Cholet	La Baule	Pt Bourgenay	Sargé	Le Mans
		Ile d'Or Vigneux Ntes Erdre Olonnes Guérande	Carquefou Savenay Pornic St Jean Monts	La Bretesche Le Croisic Domangère Fontenelles	Avrillé Baugé Saumur Alençon	Anjou Sablé Angers Laval
	Jeudi 23	Greensomes à choisir: Domangère Pornic Avrillé Sargé				
	Jeudi 30	5ème tour à			5ème tour à	
		Guérande	Pornic	Fontenelles	Sablé	Alençon
		Cholet La Bretesche St Jean Monts Le Croisic	Pt Bourgenay Savenay Vigneux Olonnes	Ntes Erdre Domangère La Baule Ile d'Or Carquefou	Avrillé Sargé Angers Le Mans	Anjou Baugé Saumur Laval
J U I N	Mardi 04	Réunion CA et journée des délégués				
	Jeudi 06	Greensomes à choisir: Olonnes Nantes Erdre Angers Sablé				
	Jeudi 13	6ème tour à			6ème tour à	
		Ile d'Or	Savenay	Domangère	Avrillé	Saumur
		Pt Bourgenay La Bretesche La Baule Pornic	Olonnes St Jean Monts Ntes Erdre Fontenelles Guérande	Cholet Carquefou Vigneux Le Croisic	Angers Laval Le Mans Alençon	Anjou Baugé Sargé Sablé
	Jeudi 20	7ème tour à			7ème tour à	
		Ntes Erdre		Olonnes	Anjou	Angers
		Ile d'Or Pornic Le Croisic St Jean Monts		La Baule Savenay Domangère Pt Bourgenay	Avrillé Sargé Saumur le Mans	Baugé Sablé Laval Alençon
	Mardi 25	7ème tour à			7ème tour à	
			Vigneux			
			Carquefou La Bretesche Cholet Fontenelles Guérande			
	Jeudi 27	Journée finale des greensomes: Vigneux				

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
Juillet	Mercre 03	A désigner				
	Jeudi 04					
S E P T E M B R E	Jeudi 05	8ème tour à			8ème tour à	
		Carquefou Ntes Erdre Pornic Domangère Olonnes	La Bretesche Cholet Vigneux La Baule Ile d'Or Guérande	St Jean Monts Le Croisic Savenay Pt Bourgenay Fontenelles	Baugé Anjou Sargé Saumur Alençon	Laval Avrillé Sablé Angers Le Mans
	Mardi 10	9ème tour à			9ème tour à	
			La Baule La Bretesche Le Croisc Ntes Erdre Fontenelles Guérande			
	Jeudi 12	Cholet Domangère Savenay Pornic St Jean Monts		Pt Bourgenay Carquefou Vigneux Ile d'Or Olonnes	Sargé Anjou Sablé Angers Laval	Le Mans Avrillé Baugé Saumur Alençon
	Mardi 17	10ème tour à			10ème tour à	
		Le Croisic Savenay Domangère Olonnes Guérande	Pornic Carquefou Ntes Erdre La Baule St Jean Monts Ile d'Or	Fontenelles Vigneux Cholet La Bretesche Pt Bourgenay	Sablé Anjou Baugé Saumur Laval	Alençon Avrillé Sargé Angers Le Mans
		Me/je25/26 Bretagne/pays de la Loire				
	O C T	Mardi ou jeudi 01/03	Julaude		Honneur	Promotion
			Parcours neutre à définir		Parcours neutre	Parcours neutre
		3 premiers groupe Ouest		4,5,6èmes Ouest	7,8,9èmes Ouest	
		2 premiers groupe Est		3,4èmes Est	5,6èmes Est	
	Jeudi 10	Savenay, La Baule, La Bretesche Stroke play final et dîner de gala: La Baule				

ORGANISATION D'UNE COMPETITION

- S'assurer de la volonté du club et de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
 - S'assurer des dates disponibles (qualité du terrain, carottage, etc...)
 - S'assurer du montant des green-fees (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus l'édition des cartes de score, leur saisie et sortie des résultats.
 - S'assurer de la disponibilité du restaurant et du tarif du repas golfeur.
 - Si le pot de l'amitié pris à l'issue de la remise des prix n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maxi (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs)
L'allocation pot est calculé sur la base maxi de 2 €x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour une quarantaine de personnes.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour la soirée de gala.
 - S'assurer de l'emplacement prévu pour la remise des prix et du matériel nécessaire (tables, micro, etc...).
 - Réserver les départs de 8h à 13h30 en général).
 - Informer des modalités les Délégués des équipes concernées, 15 jours avant la compétition (par lettre ou mail) **avec copie au Président pour suivi et archivage.**
 - Collationner les inscriptions et organiser les départs en tenant compte de l'éloignement des participants, du covoiturage et des désiratas éventuels de chacun.
 - 24 heures avant la compétition, informer les Délégués et leur club des heures de départ des participants.
 - S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux.
 - S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.
 - S'assurer de la mise en place d'un commissaire de parcours, en voiturette, pour s'assurer du bon déroulement des parties.
 - Mettre en place un recording pour enregistrer la fin des parties et s'assurer que les temps de partie ont été respectés.
 - S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats ELKA de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements .
 - **Faire payer les droits de jeu en espèce** et les collecter (1).
 - Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle (fournie par l'Association) lorsqu'il remet sa carte de score.
 - Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
 - Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
 - Organiser et réaliser la remise des prix.
 - Remplir la feuille de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
 - Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
 - (1) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.
- nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

POUR COMBATTRE LE JEU LENT

Sur les départs :

- Au trou 1, arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ. Ayez vos tees, relève pitch et balle marquée prête. Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, quittez rapidement l'aire de jeu.

Partout sur le parcours :

- Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une provisoire.
- Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes autorisées.
- En compétition, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et il ne sert à rien de laisser passer une partie, cela augmente le retard pour tout le monde. La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- Allez directement à votre balle et aidez à la recherche des balles perdues seulement après avoir tapé la votre.
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

Sur le green :

- Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- Etudiez votre ligne de putt pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, quittez le green et marquez vos scores au départ du trou suivant.

UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU= 20 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE

ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDL

FEUILLE DE MATCH

GOLF de :

DATE :

Clubs engagés :

Nom du Délégué :

Nombre d'inscrits à la compétition :

Nombre de participants :

Nombre de cartes rendues :

Nombre de balles distribuées :

Nombre de scratches non excusés :

Heure de la remise des prix :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 €=

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) =

Geste (1) =

Reste =

Allocation de balles départ =

Nombre de balles restantes sur l'allocation =

SIGNATURE DU DELEGUE OU DE SON REPRESENTANT

(1) Prière de préciser les bénéficiaires

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:



DEPENSES FAITES POUR L'ASSOCIATION

Nom =

Fonction =

Motif =

Date =

Lieu de départ =

Lieu du déplacement =

Kms =

Indemnité Km (0,17€du Km) =

Péages =

Divers =

Total à rembourser =

Justificatifs (à joindre) :

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration.

Signature

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour le tour de la compétition le :

2013

FORMULE DE JEU : Stableford, full handicap limité à 28.4

DEPARTS : Boules jaunes et rouges, on place la balle.

CONDITIONS : Green fee : Droit de jeu : **5 €**(en espèces)

INSCRIPTIONS : Par téléphone fax : Mail :
Avant le :

HEURES DE DEPARTS :
Disponibles à partir de
Elles seront faxées dans les clubs.

RESTAURATION : Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

RESULTATS : Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

NOTA : Ouvert à tous, priorité aux golfs prévus pour cette rencontre participants du championnat individuel & club, .

En vous espérant nombreux à cette journée, amicalement.

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

FEUILLE D'INSCRIPTION

Golf de.....

Lieu de la compétition :

Date :

Tel :

Fax :

Mail:

NOMS Prénoms	index	N°licence	Desiderata	Départ

--	--	--	--	--

Délégués des golfs et suppléants 2013

CLUB	NOM Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail remplaçant mail délégué
Alençon	CHALOIS Michel	59 rue d'Alençon 61000 St Germain du Corbeis	02 33 26 52 68	michel.chalois@wanadoo.fr
Angers	DOISY François	7 chemin des Fougeraies 49610 Juigné sur Loire	02 41 91 92 61 06 83 26 78 62	Jean-Pierre.gregoire2@orange.fr francois.doizy0855@orange.fr
Anjou	RENAUX Désiré	7, Chemin de la Réauté 49330 Brissarthe	02 41 69 48 00 06 08 67 05 08	desire.renaux@orange.fr
Avrillé	SOUL Daniel	11 av de la Haye aux Bonhommes 49240 Avrillé	02 41 69 34 80 06 75 35 23 84	soul.daniel@orange.fr
Baugé	DODIN Michel	17 rue des Lilas 49140 Bauné	02 41 45 12 64 06 77 40 36 87	mdodin@libertysurf.fr
Carquefou	JOHNER Jean Pierre	51 rue Félix Lemoine 44000 Nantes	02 51 13 28 45 06 72 80 87 04	pascal.jaccaz@wanadoo.fr jean-pierre.johner@orange.fr
Cholet	LOUVIGNY Paul	6 bis rue Foulques-Nerra 49230 Montfaucon Montigné	02 41 64 78 06 06 12 09 47 16	secretaire@asgolfcholet.com
Guérande	DESCHAMPS Jacques	25 Boulevard de l'Océan 44500 La Baule	02 40 11 31 38 06 48 20 03 96	deschampsja@wanadoo.fr
Ile d'Or	LARUE Nicole	72 rue des Roitelets 44150 Ancenis	02 40 83 20 46	bernardnicole-larue@orange.fr
La Baule	PASQUIER Nicole	1 Parc du Rocher Rte des Calabres 44117 St André des Eaux	02 40 01 27 97 06 81 80 08 43	alainmichel1@hotmail.fr jean.pierre.pasquier@free.fr
La Bretesche	DELAMARRE Jean-Yves	7 rue des Mimosas 44780 Missillac	02 51 76 18 62 06 82 68 47 04	jean-yves.delamarre@orange.fr
La Domangère	ARNAUD Philippe	3 Hameau du Golf la Domangère 85310 Nesmy	02 51 34 06 24 06 30 50 14 65	trebor.novar@wanadoo.fr philippe.arnaud0496@orange.fr
Laval	POTTIER Alain	4 rue André de Lohéac 53150 Montsurs	02 43 01 03 19 06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
Le Croisic	DENIS Jean-Yves	14 Allée des Pluviers 44150 Le Pouliguen	02 40 42 38 46	bbayart@free.fr denisjean-yves@neuf.fr
Le Mans	CARRE Joël	24 rue de Chinon 72000 Le Mans	02 43 47 60 67 06 18 12 38 23	carrejoel@gmail.com
Les Fontenelles	RAFIN Jacques	17 rue de l'Opale 85800 Le Fenouillier	02 51 54 27 85	rafin.jacques@wanadoo.fr
Nantes Erdre	MORIN Yves	20 rue Frédéric Chopin 44120 Vertou	02 51 71 39 77 06 11 61 05 23	robert.perrault@sfr.fr morinsky@aliceadsl.fr
Olonnes	BENET Serge	14 rue des Mouettes, La Salaire 85340 L'Île D'Olonne	02 51 90 89 93 06 70 10 71 28	les2chardons@yahoo.fr serben72@gmail.com
Pornic	MARAIS Alain	12 rue Rapine 44210 Pornic	02 40 82 40 74 06 60 10 06 47	gerard.daumas2@wanadoo.fr a.marais44@gmail.com
Port Bourgenay	SMONDACK Alain	98 Impasse du Verger 85440 Talmont St Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	jpm.pradeau@wanadoo.fr grizzly.as@orange.fr
Sablé	LE MI NEUR André	Lieu dit Bellevue 72210 Souigné Flacé	02 43 88 10 65 06 08 56 10 42	didier.sandevor@live.fr andre.le-mineur@orange.fr
Sargé Le Mansgolfier	DELATRE Gilbert	16 rue Emmanuel Maire 72000 Le Mans	02 43 82 44 87 06 81 67 25 61	jacques.herrault1@orange.fr mlgdelatre@orange.fr
Saumur	GUILLEMET Pierre	05 place de Verdun 49400 Saumur	02 41 52 52 31 06 82 31 98 34	guillemet.pierre@orange.fr
Savenay	SEVIN Michel	Le Breil de l'Aulne 44130 Fay de Bretagne	02 40 57 24 54 06 08 91 79 06	yves.chouteau@wanadoo.fr sevmic@wanadoo.fr
St Jean de Monts	FOEILLET Pierre	18 rue du bois Blanc 85160 Saint Jean de Monts	02 51 58 62 15	bpaessant@gmail.com pierre.foillet@gmail.com
Nantes Vigneux	BERTHOUX Philippe	47bis Boulevard Levasseur 44000 Nantes	06 26 31 65 60	philippe.berthoux@orange.fr

Remplaçants: Le Croisic: Bertrand Bayart 0686070353, St Jean Monts: Bruno Paessant 0670090419,

Carquefou: Michèle jaccaz 0670683996, Pt Bourgenay: JP Pradeau 0681793288, Sargé: Jacques Herrault 0670256577

Domangère: Robert Ravon 0685918690, Sablé: Didier Sandevor 0663285480, Pornic: Gérard Daumas 0607436996

La Baule: Alain Michel 0615800199, Nantes Erdre: Robert Perrault 0635962116, Olonnes: Bruno Chardonneau 0620776909

Angers: Jean-Pierre Grégoire: 0688925422, Savenay: Yves Chouteau 0613844972

Membres du CA

Fonction	NOM & Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail
Président	RAULT Michel	32, rue des péniches 72000 Le Mans	02 43 23 93 16 06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Secrétaire	DELRIEU René	81 rue André Chénier 44150 Ancenis	02 40 83 02 19	rene.delrieu@orange.fr
Trésorier	VITEUR Daniel	L'hermenaudière-les Loges 72440 Coudrecieux	09 60 10 81 94	daniel.viteur@orange.fr
Premier Vice-président	CHAUDEMANCHE Alain	13 rue Charles Cabaret 72000 Le Mans	02 43 82 44 94 06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Deuxième Vice-président	FOEILLET Pierre	18 rue du Bois Blanc 85160 St Jean de Monts	02 51 58 62 15	pierre.foeillet@gmail.com
Trésorier adjoint	De la MORANDAIS Dany	8 Parc de Beauregard 53000 Laval	02 43 53 18 07 06 82 28 74 27	delamorandais.dany@neuf.fr
Secrétaire adjoint	SMONDACK Alain	98 Impasse du Verger 85440 Talmont St Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Responsable Informatique & Résultats	CANSELIER Fernand	18 avenue du Littoral 44380 Pornichet	02 40 61 06 97 & 0272980697	fernand.canselier@libertysurf.fr
Adjoint Informatique & Résultats	SEVIN Michel	Le Breil del'Aulne 44130Fay de Bretagne	02 40 57 24 54 06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
Webmaster Site internet	GROLLEAU Michel	24 rue Jousselin 53200 Château Gontier	02 43 06 92 99 06 01 89 77 84	Grolmic@aol.com
Membre	GLAUD Philippe	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie 44420 La turballe	02 40 23 30 67 06 62 15 36 44	philippe.glaud@bbox.fr
Membre	SOUL Daniel	11 av de la Haye aux Bonhommes 49240 Avrillé	02 41 69 34 80 06 75 35 23 84	soul.daniel@orange.fr

FIN

Bonne saison 2013